



**Vente du mercredi 10 septembre 2025**  
**Hippodrome de La Teste – Bassin d’Arcachon**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit à la vente de La Teste du 10 septembre 2025. Vous trouverez ci-dessous des informations importantes avant l’arrivée de vos chevaux.

Liste des documents à fournir au bureau des ventes :

- **Test de Coggins négatif de moins de 30 jours** (obligatoire), tout cheval n’ayant pas son résultat de Coggins avant la vente sera considéré comme **ABSENT**.
- **Livret validé** par les Haras Nationaux, avec **vaccinations contre la grippe et la Rhinopneumonie** conformément à l’article 135 du code des courses et puce électronique (transpondeur).
- **Certificat sanitaire** de l’effectif dont votre cheval fait partie datant de **moins de 8 jours**.
- Carte d’immatriculation ou certificat de vente WEB (**édité avant la vente**)
- **Un test de la piroplasmose est fortement conseillé**, certaines exportations ne pouvant pas être effectuées en cas de positivité. (**IFAT + Elisa** de moins de 30 jours).

Nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer une copie des pages de vaccinations (grippe/rhino), avec mention du numéro de lot. L’objectif étant de vous alerter sur d’éventuelles anomalies (absence de signature, erreur de dates, etc.) suffisamment en amont de la vente pour que les vaccins puissent être refaits si besoin, nous vous remercions de nous transmettre ces copies **avant le lundi 11 août** par mail à **vaccins@osarus.com** ou par WhatsApp au 06 44 11 78 03.

Attention, pour être valable doivent être visibles à côté de chaque vaccin : la date et le lieu de la vaccination, la vignette (ou mention manuscrite du lot), la signature et le cachet du vétérinaire.

**Les chevaux dont les vaccins seraient « non conformes » lors de leur arrivée sur l’hippodrome, seront renvoyés.**

Réception sur place :

Les chevaux pourront arriver à partir du dimanche 7 septembre à 14h et devront être sur place au plus tard le lundi 8 septembre avant 12h (si vous prévoyez d’arriver en dehors de ce créneau, merci de prévenir par téléphone au 02 61 75 00 27 ou par sms ou WhatsApp au 06 74 29 11 58).

Matériel :

Mis à disposition : un box paillé + foin.

Merci de prévoir seau et mangeoire.

Les chevaux doivent être munis d’un licol qui deviendra la propriété de l’acheteur. En outre, ils devront obligatoirement être munis d’un mors ou chifnez.

*Un licol vous sera facturé en cas de manquement au moment de l’embarquement.*

### Présentation des chevaux :

La veille et le matin de la vente, les vendeurs devront pouvoir présenter les chevaux aux acheteurs. Il sera possible de confier vos chevaux lors du passage sur le ring à un membre du personnel d'Osarus.

### **Examens vétérinaires conseillés :**

Les dossiers vétérinaires **sont à déposer au bureau des ventes le plus tôt possible à votre arrivée** afin que leur existence soit portée à la connaissance des potentiels acheteurs (affichage sur porte de box et sur le site internet).

Les vétérinaires pourront demander à visionner les scopes, radios, et documents divers et devront signer un registre avant de prendre un dossier.

#### **- Radios (à déposer sur clé USB)**

En feuille jointe, vous trouverez deux protocoles radios possibles (26 ou 34 vues). Le nombre de clichés réalisés sera mentionné sur le site internet d'Osarus et sur la porte du box du cheval.

#### **- Vidéo endoscopique (à déposer sur clé USB)**

#### **- Piroplasmose**

Pour ceux qui effectueront un test de la piroplasmose IFAT + Elisa (de moins de 30 jours), la liste des chevaux testés sera affichée au bureau des ventes et sur le site internet d'Osarus.

Un contrôle vétérinaire et un contrôle des documents sanitaires seront effectués par un vétérinaire.

### **Contacts utiles :**

Papiers chevaux / Pedigrees : Sophie Fitzpatrick, 06 44 11 78 03, fitzpatrick@osarus.com

Comptabilité : Françoise Leforestier, 06 30 31 94 05, compta@osarus.com

Directeur / Auctioneer : Emmanuel Viaud 06 74 29 11 58, viaud@osarus.com

Organisation sur place : Bruno Rocher, 06 84 62 76 23

### **Hébergement :**

Partenariat « Hippodrome » :

Bénéficiez d'un tarif préférentiel à l'hôtel ***Holiday Inn Express Arcachon - La Teste***\*\*\* (environ 2,5km de l'hippodrome) : 99 € la nuit par chambre (petit-déjeuner inclus).

Téléphone : 05 64 31 00 00



# IMPORTANT

## Documents à fournir au bureau des ventes

### Documents obligatoires

- Test de **Coggins négatif** de moins de 30 jours.
- Livret **validé** avec **vaccins obligatoires à jour** :
  - ✓ Vaccination contre la **grippe**,
  - ✓ Vaccination contre la **rhinopneumonie**.Protocole :
  - ❖ *primo-vaccination : 2 injections dans un intervalle de **21 et 60 jours**,*
  - ❖ *rappel entre **120 et 180 jours** après la 2ème injection de la primo-vaccination,*
  - ❖ *rappel tous les **6 mois**.*
- Certificat sanitaire** de l'effectif dont votre cheval fait partie datant de **moins de 8 jours** (formulaire joint).
- Carte d'immatriculation ou certificat de vente (éditée dans votre Espace Sire **AVANT LA VENTE**).

### Documents conseillés

- Test piroplasmose « IFAT + Elisa » de moins de 30 jours. Test fortement conseillé, certaines exportations ne pouvant être effectuées en cas de positivité
- Clichés radiographiques de moins de 30 jours (*sur clé USB*)
- Vidéo-endoscopique du larynx de moins de 30 jours (*sur clé USB*)

**VENTE DE LA TESTE  
10 SEPTEMBRE 2025**

**CERTIFICAT SANITAIRE  
HEALTH CERTIFICATE**

Je soussigné (e)....., docteur vétérinaire, certifie avoir examiné ce jour le (les) cheval (chevaux) suivant (s):

Nom .....Lot: .....

- Ce(s) cheval(aux) présente(ent) un état général satisfaisant et ne présente(ent) aucun signe de maladie ou de boiterie.
- Ce(s) cheval (chevaux) ne présente (présentent) aucun signe apparent de maladie contagieuse notamment de grippe ou de rhinopneumonie (y compris dans les 30 jours avant établissement du présent certificat).
  - Il (s) est (sont) exempt(s) de signe clinique de gourme.
  - Il (s) est (sont) vacciné(s) contre la grippe équine et la Rhinopneumonie (vaccinations obligatoires prévues par le Code des Courses).
  - Il(s) appartient (appartiennent) à un effectif indemne de maladie contagieuse et il(s) est (sont) stationné(s) au haras de (ou entraîné(s)) ..... depuis le:.....

Je certifie être le vétérinaire habituel de cet effectif.

Fait à ....., le.....

Signature/tampon du vétérinaire      Ce certificat est valable 8 jours



## Protocoles radiographiques possibles

		Protocole 34 clichés	Protocole 26 clichés
<b>Extrémité digité - Antérieur</b>	Face	OUI	OUI
	Profil fléchi	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	OUI
	Dorsomédiale	OUI	OUI
<b>Carpe</b>	Profil fléchi	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	OUI
	Dorsomédiale	OUI	OUI
<b>Extrémité digité - Postérieur</b>	Face	OUI	OUI
	Profil	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	
	Dorsomédiale	OUI	
<b>Jarret</b>	Face	OUI	
	Profil	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	
	Dorsomédiale	OUI	OUI
<b>Grasset</b>	Face	OUI	OUI
	Profil	OUI	OUI

*Evitez les liens internet pour visualiser les dossiers vétérinaires. Privilégiez les dossiers sur des supports type clé USB.*

*Le dossier radio sera mentionné sur le site internet, portes de boxes et au bureau des ventes*